

Neuchâtel, le 23 juin 2026

Remise en état de la chaussée au sud de la gare

Alors que les travaux d'installation du chauffage à distance (CAD) par Viteos arrivent à leur terme, la Ville de Neuchâtel prend le relais pour remettre en état la chaussée au sud de la gare. Une première étape est prévue à partir de début juillet, entre le rond-point de l'avenue de la Gare et le parking P+R1. La suite des travaux se déroulera au premier semestre 2027.

Les travaux d'installation du chauffage à distance (CAD) à l'est de la ville de Neuchâtel touchent bientôt à leur fin : ils permettront de relier La Maladière à la rue Louis-Favre en passant par le plateau sud de la gare. « *Avec la mise en service de ce tronçon, la Ville, en collaboration avec Viteos, concrétise les objectifs de sa stratégie énergétique visant à bâtir un avenir plus résilient, local et durable, en valorisant les ressources disponibles et les synergies territoriales* » souligne Johanna Lott Fischer, conseillère communale en charge des infrastructures, de l'environnement et de l'énergie.

C'est au tour de la Ville de Neuchâtel, par ses services des infrastructures et de l'urbanisme, de prendre le relais en procédant à une remise en état de la chaussée. Ces travaux se dérouleront en deux temps : la première phase est prévue entre le début du mois de juillet et la mi-septembre, entre le rond-point de l'avenue de la gare et le parking P+R1 à l'ouest de la gare, communément appelé le galet.

Les trottoirs seront élargis et les arrêts de CarPostal seront rehaussés afin de répondre aux exigences de la loi sur l'égalité pour les personnes en situation de handicap (LHand). Afin de limiter les perturbations, les interventions se dérouleront alternativement sur une moitié de chaussée, permettant ainsi le maintien du trafic. Seules quelques fermetures ponctuelles, durant la nuit, seront nécessaires pour la pose de l'enrobé bitumineux. L'espace dédié aux taxis fera également l'objet d'un léger réaménagement.

Une seconde étape de travaux en 2027

Une seconde étape de chantier concernera le plateau de la gare, entre la gare et la tour de l'OFS, et sera réalisée au cours du premier semestre 2027. Cette planification en deux phases permet de préserver l'activité économique sur l'esplanade durant la période estivale, en particulier celle des établissements disposant de terrasses. Le régime de circulation reste identique à aujourd'hui, c'est-à-dire une zone de rencontre (20 km/h) à double sens. Les places de stationnement seront réorganisées, sans aucune suppression.

Ce projet de réaménagement, encore en cours de finalisation en ce qui concerne le plateau de la gare et dont les détails seront communiqués ultérieurement, s'appuie sur les retours d'expérience ainsi que sur les demandes exprimées par les usagers et usagers et les acteurs du secteur. Les mesures retenues ont ainsi été adaptées afin de répondre au mieux aux besoins identifiés.

« Dans la perspective de l'arrivée de la ligne directe à l'horizon 2040, avec de possibles transformations conséquentes à la clé, ces aménagements ont été pensés pour répondre aux besoins du moyen terme avec des standards urbanistiques de qualité », précise Violaine Blétry-de Montmollin, conseillère communale en charge du développement territorial.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :
Service de la communication, 032 717 77 15/39

